

**MINISTERE DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE ET REGIONALE**

**SECRETARIAT GENERAL A LA
COOPERATION INTERNATIONALE**

**PROCES VERBAL DES TRAVAUX ENTRE LES EXPERTS DE
L'AGENCE BRESILIEENNE DE COOPERATION ET LES
EXPERTS CONGOLAIS**

KINSHASA du 21 au 25 février 2011



PROCES VERBAL DES TRAVAUX ENTRE LES
EXPERTS DE L'AGENCE BRÉSILIENNE DE COOPERATION
ET LES EXPERTS CONGOLAIS,

KINSHASA, 21-25 DE FÉVRIER DE 2011

Conformément aux dispositions de l'Accord Général de coopération économique, Technique, Scientifique et Culturelle signée à Kinshasa le 09 septembre 1972 entre le gouvernement de la République Fédérative de Brésil et la République Démocratique du Congo, se sont tenus, du 21 au 25 février 2011 à Kinshasa, des travaux en vue d'échanger d'expériences autour des questions d'intérêt commun entre les deux pays dans le but de définir ensemble les possibilités de coopération dans les domaines ci-après :

- Communication
- Formation professionnelle
- Santé
- Agriculture
- Transport maritime
- Elections
- Coopération internationale

La Délégation de la République Démocratique du Congo était conduit par le Secrétaire Général a. i. à la Coopération Internationale, Monsieur BOKOTA LIKANGAU ; Celle de la République Fédérative du Brésil était conduite par Madame MELISA CENDIC, Représentante de l'agence brésilienne de coopération.

Les listes de deux délégations sont reprises en annexes du présent procès-verbal. Les travaux se sont déroulés en deux commissions thématiques :

- La commission technique
- La commission socioculturelle.

La première, relative au domaine technique, présidée, du côté congolais, par le Chef de Bureau Mr. Célestin KAPONGO TSHIKAYA et, du côté brésilien par Madame MELISSA SENDIC. La Commission technique a suivi les demandes formulées par huit organismes congolais:

- Ministère de la Coopération Internationale et Régionale;
- Ministère de l'Agriculture ;
- Institut National de la Recherche Agricole (INERA);
- Compagnie Maritime du Congo (CMDC) ;
- Université de Kinshasa ;
- Université Libre des Pays des Grands Lacs ;
- Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;
- Société Commerciale des Transports et des Ports (ex ONATRA).

La Commission Socioculturelle, présidée, du côté congolais, par le Chef de Division, Monsieur Léon ABEDI TSHENENGWA et, du côté brésilien, par Monsieur RICCARDO MAGINI, a suivi les demandes formulées par quatre organismes congolais :



- Agence Nationales de Presse (ACP),
- Régie Nationale de Transmission par Satellite (RENATELSAT),
- Radio et Télévision Nationales du Congo (RTNC), et
- Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)

Après le déroulement des réunions et des visites sur le terrain réalisées pendant la semaine, les deux parties ont convenu de ce qui suit :

I. Domaine de la communication :

Projet retenu: Renforcement du Secteur Public de Communication de la RDC

Objectif : Développer les capacités des professionnels du Secteur Public de la communication et formation de nouveaux professionnels.

Institutions concernées :

Brésil : Agence Brésilienne de Coopération, Union Planétaire

RDC : Ministère de la Communication et des Médias, ACP, RTNC, RENATELSAT.

Durée : 12 mois.

Activités prévues:

- 1) Formation de professionnels et de jeunes dans les domaines multimédia et audiovisuel ;
- 2) Échange de matériel et de productions audiovisuelles entre la RTNC et TV Supren.

Méthodologie: les cours de formation seront réalisés à Kinshasa auprès des installations mises à disposition par le Gouvernement. Dans une deuxième étape seront sélectionnés les élèves méritoires qui auront participé à chaque cours, pour réaliser un stage au Brésil.

Contrepartie du Gouvernement de la RDC : installations physiques et appui logistique en RDC pour le bon déroulement des activités.

Apport de la Partie Brésilienne : experts et formateurs dans chaque domaine cité ; dépenses pour les voyages internationaux des experts brésiliens e des participants congolais sélectionnés pour les cours au Brésil; matériel didactique.

II. Domaine de la formation professionnelle:

Projet retenu : Appui à la Formation Professionnelle en RDC.

Objectif : Appuyer l'INPP pour la structuration des cours de formation professionnelle dans le domaine de la construction civile.

Institutions concernées :

Brésil : Agence Brésilienne de Coopération, SENAI

RDC : Ministère de l'Éducation, Ministère du Travail, INPP.

Durée : 12 mois.

Activités prévues:

1) Formation professionnelle de formateurs dans le domaine de la construction civile

Méthodologie : les cours de formation seront réalisés en RDC auprès des installations mises à disposition par le Gouvernement. Dans une deuxième étape seront sélectionnés les élèves méritoires qui auront participé à chaque cours, pour réaliser un stage au Brésil.

Contrepartie du Gouvernement de la RDC : installations physiques et appui logistique en RDC pour le bon déroulement des activités.

Apport de la partie brésilienne : experts et formateurs dans chaque domaine cité ; dépenses des voyages internationaux des experts brésiliens e des participants congolais sélectionnés pour les cours au Brésil; matériel didactique.

III. Domaine de la santé

Bien que n'ayant pas de répondant dans la délégation brésilienne présente, le Ministère de la Santé a réitéré ses préoccupations déjà agréées par l'ABC en 2007, dans les domaines de: médecine traditionnelle ; de transfusion sanguine ; du VIH/SIDA par la fabrication des antirétroviraux ; de contrôle de qualité de lait maternel ; de la lutte anti-paludisme, auxquelles il faut ajouter le contrôle de qualité des produits pharmaceutiques. L'ABC s'est engagé à vérifier la disponibilité du Ministère de la Santé Brésilien pour réaliser une mission de prospection pendant l'année 2011.

IV. Domaine de l'Agriculture

1. Projet retenu : Appui à la production de la canne à sucre et l'huile de palme pour la production de biocarburant.

Objectif : Développer les capacités des techniciens congolais dans la production de canne à sucre et huile de palme finalisée à la production de biocarburants.

Institutions concernées :

Brésil : Agence Brésilienne de Coopération, EMBRAPA ;

RDC : Ministère de l'Agriculture, INERA, IFA Yangambi.

Durée : 08 mois

Activités prévues :

Formation de techniciens et échange d'expériences.

Méthodologie: les cours de formation seront réalisés au Brésil auprès des installations mises à disposition par l'EMBRAPA.

Contrepartie du Gouvernement de la RDC : sélectionner les techniciens de chaque institution congolaise concernée.

Apport de la partie brésilienne : experts et formateurs dans chaque domaine cité ; dépenses pour les voyages internationaux des experts congolais sélectionnés pour les cours au Brésil; matériel didactique et la prise en charge de leur séjour au Brésil.

2. **Projet retenu** : Appui à la Sécurité alimentaire : agriculture familiale et agro-écologie

Objectif : Développer les capacités des techniciens congolais dans les domaines de l'agriculture familiale et de l'agro-écologie, par le biais des cultures vivrières.

Institutions concernées :

Brésil : Agence Brésilienne de Coopération, Université de LAVRAS ;

RDC : Ministère de l'Agriculture, INERA et Université Libre des Pays des Grands_Lacs ;

Durée : 12 mois.

Activités prévues:

Formation des techniciens congolais dans les domaines de l'agriculture familiale et de l'agro-écologie et échange d'expériences.

Méthodologie:

Les cours de formation seront réalisés au Brésil auprès des installations mises à disposition par l'Université Fédérale de Lavras.

Contrepartie du Gouvernement de la RDC : sélectionner les techniciens de chaque Institution congolaise concernée.

Apport de la partie brésilienne : Experts et formateurs dans chaque domaine cité ; dépenses pour les voyages internationaux des experts congolais sélectionnés pour les cours au Brésil; matériel didactique.

3. **Projet retenu** : Appui à la culture du café au Kivu dans le domaine de l'agro-Écologie.

Objectif : Développer les capacités des professeurs et techniciens congolais dans les domaines de la culture du café au Kivu, prenant en compte tous les aspects du projet CARRANCAS.

Institutions concernées :

Brésil : Agence Brésilienne de Coopération, Université de LAVRAS ;

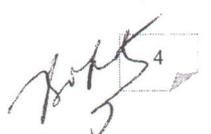
RDC : Université Libre des Pays des Grands-Lacs.

Durée : 12 mois

Activités prévues:

Formation des professeurs et des techniciens congolais dans tous les aspects du projet CARRANCAS et échange d'expériences.

Méthodologie : les cours de formation seront réalisés au Brésil auprès des installations mises à disposition par l'Université Fédérale de Lavras.



Contrepartie du Gouvernement de la RDC : sélectionner les professeurs et les techniciens congolais les plus appropriés à chaque activité du projet.

Apport de la Partie Brésilienne : experts et formateurs dans chaque domaine cité ; dépenses pour les voyages internationaux des experts congolais sélectionnés pour les cours au Brésil; matériel didactique et la prise en charge de leur séjour au Brésil.

Recommandations générales

La partie congolaise a également émis le souhait de développer des projets en rapport avec les trois points ci-dessous :

- Formation des techniciens congolais dans l'amélioration du café et cacao ;
- Formation au Brésil des experts congolais pour favoriser la production animale par la technique de l'insémination artificielle.

La Partie Brésilienne s'est engagée de vérifier les possibilités de répondre à ces demandes

V. Domaine du transport maritime

Concernant les Lignes Maritimes congolaises (ex- CMDC), les deux parties se sont mises d'accord pour que cette question soit traitée à la grande commission mixte RDC-Brésil. S'agissant de la formation du personnel naviguant, l'Agence Brésilienne de Coopération s'est engagée à vérifier la participation de la RDC dans les programmes déjà existant. En ce qui concerne la création de l'académie maritime, l'ABC s'engage de s'enquérir sur la possibilité de réaliser une mission y afférente.

Concernant les préoccupations de la Société Commerciale des Transports et des Ports (ex ONATRA), l'ABC signale qu'elle s'informerera auprès des institutions du gouvernement brésilien à propos des possibilités de coopération technique dans le domaine de la gestion des ports.

VI. Domaine électoral

En réponse à la lettre du Tribunal Supérieur Electoral Brésilien n°195/2011-AIN/TSE du 20 janvier 2011 transmettant le programme de coopération en matière électorale, la commission électorale nationale indépendante (CENI) informe qu'elle est intéressée à implanter le système de vote électronique.

VII. Domaine de la Coopération Internationale

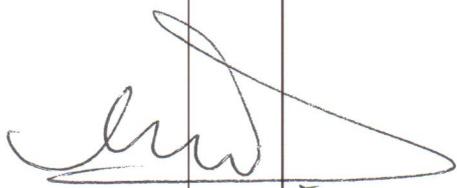
La partie congolaise a formulé la demande de visite des Experts congolais de la Coopération internationale et régionale et les affaires étrangères au Brésil pour l'échange d'expériences avec l'ABC. Elle a également sollicitée une formation en faveur de ses Fonctionnaires sur les trois modules ci-après :

- **Techniques de négociation**
- **Élaboration des projets**
- **Pratiques et usages diplomatiques.**

La partie Brésilienne s'est engagée à voir la possibilité de répondre favorablement à cette demande.

Clôture de la réunion

Les deux parties se sont félicitées pour les bonnes relations pendant le déroulement de la mission, et ont réciproquement réitéré l'intérêt d'atteindre les résultats souhaités issus de la mise en œuvre des recommandations ci-haut formulées.



Ricardo Carvalho do Nascimento

Ambassadeur du Brésil

Fait à Kinshasa, le 25 Février 2011.

Raphael Mondonga-O-Batobandelye

**Secrétaire Général à la Coopération
Internationale**



**JOURNEE DE CONCERTATION ENTRE EXPERTS CONGOLAIS ET
CEUX DE L'AGENCE BRESILIEENNE DE COOPERATION(ABC)**

LISTE DE PRESENCE Experts congolais 21 FEVRIER 2011

1. MONDONGA-O-BATOBANDELYE, Secrétaire Général à la Coopération Internationale.
2. BOKOTA LIKANGAU David, Directeur au Ministère de la Coopération Internationale et Régionale.
3. ABEDI TSHENENGWA Léon, Chef de Division Coopération Internationale.
4. BANZA LUKANDA, Chef de Bureau Coopération Internationale
5. MOMA KALOMBO, Chef de Bureau Coopération Internationale.
6. BOLA AMBA, Chef de Bureau Coopération Internationale
7. LIBEBA MOLONGO, Chef de Bureau Coopération Internationale
8. KAPONGO TSHIKAYA, Chef de Bureau Coopération Internationale.
9. MBUMBA MUENDELA, Assistant du Secrétaire Général à la Coopération Inter.
10. PELENGAMO DONGBA, Assistant du Secrétaire Général à la Coop. Int
11. BIKOKO MOBUNGA, Chef de Bureau Min Coop. Inter.
12. BELANGA NDOYI, Attaché de Bureau de Deuxième Classe
13. UMBA -DI-LUTETE, Chef de Division
14. MUSHIYA MBUYAMBA, Agent de Bureau de Première Classe
15. KABILA ILUNGA, Directeur Général ai RTNC
16. DIHEKA LOSONGO ALBERT, Conseiller, Min Com et Medias
17. BAPEKE BANKULU, Chef de Division INPP
18. BONDJEKE JOSEPH, Directeur INPP
19. MASHAGRO SHIRA, Docteur, Min Santé Publique
20. DIMANJA NGEKA, Directeur Min Santé Publique
21. BOKANGA BALOWA MOISE, Chef de Division RENATELSAT



22. DAISI KEMBELA Sous-directeur, RENATELSAT
23. BOKANI DIEMA Sous-directeur LMC
24. MOANDA KANGI EDMOND Chef de Service CMCD
25. KIMANA MBWIL Chef de Service CMCDC
26. KABONGO BADIA MBUYI, ONATRTRA
27. BAKAMBANA NGANA ALBERT, Chef de Division/ Min AGRI
28. BECHIR BUNGU, Secrétaire Technique, CEI/CENI
29. KAMBALE KARAFULI, Recteur/ULPGL
30. KAPAGAMA PASCAL, Prof/MINESU
31. NDIBU KAPULU, Directeur/MINESU
32. BOKOMBE BOALA Chef de Division/MINESU
33. DIBWE DANIEL, Ingénieur/ INERA
34. LONGONYA OKUNGU, Directeur Général/ACP
35. MUKOKO PATIENCE, RTNC
36. KAKUSA MULONDO, RTNC
37. LOMBE SHABANI, Chef de Division, MINAFFET
38. BASIALA MONGAMATANDI, Chef de Division, MINAFFET

